

Les étrangères souhaitant résider plus de 90 jours en Hongrie peuvent déposer une demande de long séjour qui est équivalent d'une permission de séjour. En cas d'une décision favorable le demandeur reçoit un visa d'une entrée qui valable pour une un séjour de 30 jours car le demandeur doit solliciter une carte de séjour après son arrivée en Hongrie auprès de la Direction Régionale de l'Office d'Immigration et de la Nationalité de son lieu de résidence.

Vous devez vous présenter avec le formulaire de demande de visa rempli, daté et signé. La demande de visa doit être présentée par le demandeur en personne. La comparution personnelle est la règle afin de procéder à la numérisation de la photographie, la signature et des empreintes digitales de chacun des demandeurs.

Le délai légal pour la procédure en cas des études est de 15 jours.

La procédure de visa est gratuite pour les boursiers de Stipendium Hungaricum.

Les demandes de visa doivent être déposées à l'Ambassade de Hongrie chaque mardi et jeudi entre 9:00h et 11:30h.

Document requis pour l'obtention du visa :

- Le **passport** du demandeur doit être valable au minimum 3 mois après la date d'expiration du visa demandé (au moins 1 année + 3 mois de validation à partir du 1 septembre 2017). N'oubliez pas que deux pages vierges sont nécessaires pour coller la vignette visa.
1. **Une photo** d'identité en couleur daté en maximum de 6 mois d'ancienneté. Vous devrez présenter des photos réglementaires (35x40 mm) avec fond clair sans aucun motif.
  2. **Un formulaire** de demande de **visa pour le séjour dépassant trois mois** correctement rempli, daté et signé.
  3. **Letter of Acceptance** *en copie* (hébergement mentionné)
  4. **Letter of Award** - attestation de la Fondation Public Tempus *en copie*
  5. **Prise en charge légalisé** du garant- déclaration d'un salarié concernant son engagement à couvrir les frais de la personne boursière et les pièces justifiant sa solvabilité:
  6. **Attestation originale de travail** ou de pension du garant,
  7. **Attestation originale de salaire** ou bulletin de paie du garant,
  8. **Relevé de compte en banque** au cours des six mois précédents du garant,
  9. **L'extrait de l'acte de naissance** légalisé par l'annexe Apostille.
10. **Billet d'avion aller-retour** - titre de transport valide, justificatif de voyage réservé ou payé
  11. **Attestation d'assurance de voyage** couvrant des soins médicaux sur tout le territoire des États Schengen à hauteur de 30 000 euros pour les premiers quelques mois.

<https://rabat.mfa.gov.hu/fra/page/visa-de-long-sejour>